

Terme de référence

Service de Consulting

Concertations élargies avec les jeunes filles et les professionnelles de droit Réformes du Code Pénal et Code de Famille

| | |
|-----------------------------|---|
| Intitulé du projet | Projet « Voix de la Jeune Fille dans la réforme du Code Pénal et Code de la Famille » |
| Organisation | International Center for Diplomacy - ICD |
| Partenaire financier | Fonds des Nations Unis pour la Population - FNUAP |
| Lieu d'exécution | Rabat |
| Prestation | Service de consultations techniques pour l'animation et le reporting de deux concertations élargies sur la voix de la jeune fille dans la réforme du Code Pénal et Code de la Famille |
| Contexte général | <p>Au Maroc, selon les estimations du Haut-Commissariat au Plan (HCP), comptait en 2014 environ 9.07 millions de jeunes âgés de 10 à 24 ans, soit 27% de la population totale, dont près de la moitié sont des filles, une catégorie de la population particulièrement vulnérable et exposée à nombreux risques. En effet, les jeunes de faible niveau d'instruction, du milieu rural et qui vivent dans les zones enclavées et les ménages nombreux, représentent les catégories les plus affectés par l'exclusion sociale et économique. Les jeunes filles font doublement face à de nombreux problèmes et défis principalement liés à la vulnérabilité et à la mentalité et pratiques culturelles connexes. Parmi les problèmes majeurs freinant la participation & l'autonomisation socio-économique des jeunes filles :</p> <p>a- La jeune fille est parmi les cibles les plus vulnérables des textes en relation avec le Code de la famille et le Code pénal. Plusieurs articles de ces Codes la touche directement. Cependant, la jeune fille est moins impliquée tant que partie prenante dans l'élaboration des réformes qui la concerne directement.</p> <p>b- Ces textes posent problème au niveau d'application et d'interprétation et surtout le pouvoir de jugement donné au juge, ce qui explique un grand écart entre le principe de droit et la restriction entravant la jouissance de ces droits au niveau pratique. Cela limite, ainsi, la pleine participation de la jeune fille dans le développement du pays.</p> <p>Ce projet vise à promouvoir la voix des jeunes filles dans la législation pénale et le droit de famille à travers le renforcement de son rôle dans l'élaboration d'initiatives de changement en faveur de l'égalité et la lutte contre les discriminations. Ainsi, le projet vise à impliquer les détenteurs d'obligation sur la place de la jeune fille dans le chantier de ces réformes législatives à travers la mobilisation des professionnels du droit et l'ouverture sur les bonnes pratiques au niveau international notamment dans le cadre de la coopération Sud Sud. Le projet renforcera ainsi les actions portées par la jeune fille elle-même en faveur de l'égalité et la lutte contre les discriminations de genre dans la législation avec les décideurs. Le projet comprendra aussi la promotion de story telling et témoignages des jeunes filles dans les médias et les réseaux sociaux, et l'utilisation du divertissement éducatif à travers l'organisation d'une exposition artistique pour la promotion de l'égalité de genre et la masculinité positive</p> <p>Il rentre aussi dans le cadre du renforcement du rôle de la société civile dans le processus de la revue de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement ICPD+30 et son programme d'action adopté au Caire en 1994 et ses engagements identifiés lors de la</p> |

| | |
|---|---|
| | <p>Conférence de Nairobi ICPD+25 en 2019. Ce projet touche directement l'axe 4, 5, et 7 du Programme d'Action en relation avec l'égalité, la petite fille, la masculinité positive, la famille et les Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive</p> |
| <p>Objectifs de la prestation</p> | <p>Consultants pour l'animation et la production d'une feuille de route de deux activités :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le 17 mai, 2023 : Organiser des concertations élargies avec les détenteurs d'obligation sur la place de la jeune fille dans le chantier de réformes législatives avec un focus sur le code pénal et le code de la famille <ol style="list-style-type: none"> a) Animateur pour la concertation et la réflexion avec les jeunes H/F b) Rapporteur pour le développement d'un policy brief « voix de la jeune fille pour la réforme de la législation pénale et droit de famille au Maroc 2. Le 09 Juin, 2023 : Accompagnement du débat national sur les réformes législatives en faveur de l'égalité à travers la mobilisation des professionnels du droit et l'ouverture sur les bonnes pratiques au niveau international (coopération SUD-SUD) <ol style="list-style-type: none"> a) 3 consultants intervenants pour (1) animation de la réflexion avec les professionnelles de droit « Juges et magistrats (2) réflexion sur les mécanismes d'appui juridique à la jeune fille « avocats », (3) présentation d'un benchmark de législation pénale dans le cadre de la coopération sud sud b) Rapporteur pour le développement d'un rapport analytique constituant une feuille de route des recommandations action pour une législation égalitaire conforme aux standards internationaux et dans le cadre du processus de revue de la Conférence International de la Population l'ICPD+30 |
| <p>Prestations demandées / Livrables</p> | <p>Animateurs/intervenants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animation de concertation et la réflexion avec les jeunes H/F + rapport incluant les recommandations stratégiques et opérationnelles de la réflexion (suite au canevas présenté par l'ICD) • Réflexion sur les mécanismes d'appui juridique à la jeune fille « avocats » + rapport incluant les recommandations stratégiques et opérationnelles de la réflexion (suite au canevas présenté par l'ICD) • Animation de la réflexion avec les professionnelles de droit « Juges et magistrats + rapport incluant les recommandations stratégiques et opérationnelles de la réflexion (suite au canevas présenté par l'ICD) • Présentation d'un benchmark de législation pénale dans le cadre de la coopération sud sud + rapport incluant les recommandations stratégiques et opérationnelles de la réflexion (suite au canevas présenté par l'ICD) <p>Rapporteurs/feuille de route</p> <ul style="list-style-type: none"> • Policy brief « voix de la jeune fille pour la réforme de la législation pénale et droit de famille au Maroc (en Français suite au canevas présenté par l'ICD) • Rapport analytique et des recommandations action pour une législation égalitaire conforme aux standards internationaux (en Français suite au canevas présenté par l'ICD) |

| | |
|-----------------------------------|---|
| Durée de la prestation | <ul style="list-style-type: none"> - De la date de signature du contrat prévue 10 mai jusqu’au 30 juin 2023 pour la première activité - De la date de signature du contrat prévue 15 mai jusqu’au 20 juin 2023 pour la deuxième activité |
| Compétences et expériences | <p>Cet appel est destiné aux prestataires avec les qualifications suivantes :</p> <p>Profil souhaité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animateurs de conférences et ateliers de réflexion stratégiques et opérationnels • Rapporteurs et producteurs de feuilles de routes et policy briefs • Juristes, experts en coopération sud sud axée sur l’Afrique, jeunesse, droits des femmes, législation pénale et droit de famille <p>L’équipe choisie doit avoir au minimum</p> <p>Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme universitaire (Bac+3) en droit, politiques publiques, sciences politiques, coopération internationale/africaine, ou équivalent • Diplôme de doctorat, fortement souhaitable <p>Expérience professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérience professionnelle dans le domaine de la coopération sud sud • Expérience dans le travail avec les jeunes, et sur les questions des droits des femmes • Maîtrise juridique de la législation pénale et droit de famille • Avoir une bonne connaissance du contexte national en lien avec la thématique de la Santé sexuelle et Reproductive, droits des jeunes filles, violences basées sur le genre • Expérience dans le domaine associative et /ou de la coopération internationale au développement est un atout. |
| Langue | Bonne maîtrise de l’Arabe et le Français (Ecrit/Oral) |
| Modalités de paiement | <ul style="list-style-type: none"> • Virement bancaire après soumission des livrables validés par l’ICD et une facture dûment remplie |

Critère d'évaluation

| | | |
|-----------------------------------|---|------------|
| I- Proposition technique | | 50% |
| a | Compréhension des besoins et capacité à répondre de manière adéquate aux demandes formulées pour les différents livrables | 20% |
| b | Compétences techniques de la structure et du personnel déployé : structure organisationnelle de l'équipe, CV des personnels concernés, expérience dans la conduite de campagnes similaires (similitude avec l'échelle, méthodologie et les objectifs décrits dans les présents Termes de références). | 15% |
| c | Originalité des propositions (stratégie et création) et capacités à se différencier | 10% |
| d | Échantillon de travaux antérieurs & pertinence au regard des besoins | 5% |
| II- Proposition financière | | 50% |

Dossier à soumettre

Pour la proposition, les demandeurs sont censés d'envoyer les documents suivants afin d'être éligibles pour cet appel

- 1) Profil (CV) des consultants (es) 2) Une proposition technique 3) Une offre financière, (4) RC de la société & attestation de régularité fiscale/ ou statut auto-entrepreneur. (Merci de spécifier si vous n'avez pas un identifiant fiscal dans le cas échéant principalement pour les professeurs universitaires...
- 2) La proposition doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse suivante icdiplomacy.ma@gmail.com en faisant mention dans l'objet du mail « Termes de référence Service-Consultants ICD FNUAP »
- 3) Le dernier délai pour postuler est **le 08 mai avant 18h00**

L'ICD est une organisation qui garantit la compétitivité et l'égalité de chances à tous sans distinction.